


# Niveau 2 - Risque avéré

Publié le 5 octobre 2020 – Mis à jour le 5 octobre 2020

## Tableau des dispositions à prévoir en cas d'activation du niveau 2

<p>Activités impactées</p>	<p>Niveau 2</p>  <p>"Risque avéré"</p>
<p>Cours en amphithéâtre</p> <p><b>Port du masque obligatoire pour les enseignants et les étudiants.</b></p>	<p>Plafond d'accueil à 50 étudiants (souplesse possible selon les modalités de circulation dans les amphis, dans la limite des restrictions prévues dans ADE).</p>

<p>Salles banalisées (cours, TD)</p> <p><b>Port du masque obligatoire pour les enseignants et les étudiants.</b></p>	<p>Restrictions à hauteur de la capacité COVID réduite dans ADE.</p>
<p>Cours TP</p> <p><b>Port du masque obligatoire pour les enseignants et les étudiants dès lors qu'ils sont dans les locaux (assis et circulation)</b></p>	<p>Il est fortement recommandé de limiter la capacité à 1 place / 2 ou 1 m entre chaque étudiant.</p> <p>Pour les salles informatiques, mise en place de protection sur les claviers et souris (film étirable) à changer ou désinfecter entre chaque cours.</p> <p>Lavage/désinfection des mains renforcées (avant et après le cours).</p>
<p>Réalisation de l'enseignement</p>	<p>Port du masque par l'enseignant obligatoire</p>
<p>Utilisation des véhicules de services</p> <p>Port du masque obligatoire et aération constante de l'habitacle</p> <p>Désinfection du véhicule après utilisation (se référer à la fiche utilisation des véhicules de service et missions sur le terrain)</p>	<p>Limité à 2 personnes placées en quinconce avant / arrière</p>
<p>Activités d'enseignement en extérieur (STAPS, SUAPS).</p>	<p>Maintenues avec règles sanitaires spécifiques (dont port du masque quand c'est possible).</p>
<p>Activités de recherche en plein air.</p>	<p>Maintenues avec règles sanitaires spécifiques selon la nature des activités (dont port du masque quand c'est possible).</p>
<p>Présence du personnel dans les locaux.</p>	<p>Limitée à 50 % des effectifs dans les locaux.</p> <p>Travail à distance facilité.</p>

Port du masque obligatoire dans les locaux, en dehors des bureaux individuels	Port du masque obligatoire en toutes circonstances
Bureau partagé par 2 agents ou plus	<p>Port du masque obligatoire</p> <p>Des plexiglass peuvent être installés dans les bureaux partagés, mais ils ne se substituent pas au port du masque.</p> <p>Veiller à ce que les conditions suivantes sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les personnels sont assis à leur poste de travail sans être en face à face</li> <li>• la distance entre les personnels est supérieure à 1 mètre</li> <li>• le bureau peut être aéré ou bénéficie d'une ventilation mécanique</li> <li>• respect des gestes barrières</li> </ul>
Personnes vulnérables	<p>Aménagement de poste à voir avec médecin du travail référent</p> <p>Port du masque chirurgical prescrit par le médecin traitant</p>
Accueil de personnes extérieures (réunions, manifestations, cérémonies, évènementiel, colloques, visites de locaux, etc.)	<p>Accueil possible avec garantie des règles de distanciation physique, en limitant l'affluence (appréciation de l'organisateur), et avec port du masque</p> <p>Traçabilité des passages (coordonnées téléphoniques à noter)</p>
Accueil des scolarités	<p>Gestes barrières et distanciation</p> <p>Mise en place de plexiglass</p> <p>Traçabilité des passages étudiants (coordonnées téléphoniques à noter)</p>

	Sur rendez-vous uniquement
Réunion internes à l'UCA  Désinfection et aération après réunion  Port du masque obligatoire	À distance.
Activités physiques proposées par le CLASS	Suspendues.
Travaux par entreprises extérieures	Pas de restriction mais respect des gestes barrières selon plan de prévention.
Instances  Désinfection et aération après réunion  Port du masque obligatoire	À distance.
Ouverture des BU	Salles de lecture fermées au public.  Service de prêt uniquement.
Soutenances de thèse	Limitation des capacités d'accueil à 10 personnes.
Soirées étudiantes. Week-end / journées / soirées d'Intégration  Stands de vente de crêpes / café, ...	Suspendues.
Pots / Moments conviviaux	Suspendues.
Pause-café et repas pris sur le lieu de travail	A privilégier en extérieur en respectant les distance entre les personnes  Pause-café et repas autorisés dans les salles de convivialité selon les consignes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Masque à enlever une fois assis</li> </ul>

- Effectif limité dans les salles
- Distance entre les personnes
- Désinfection de son espace et matériel après repas

Déplacements nationaux et internationaux.

Cf "[note rentrée 2020 2021 : cadrage UCA](https://www.uca.fr/covid-19/personnels/personnels/note-sur-les-conditions-generales-de-la-rentree-universitaire-2020-2021-a-luca)"(<https://www.uca.fr/covid-19/personnels/personnels/note-sur-les-conditions-generales-de-la-rentree-universitaire-2020-2021-a-luca>)

## À découvrir

[Stratification des risques](https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/stratification-des-risques)(<https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/stratification-des-risques>)

[Règles applicables](https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/regles-applicables-1)(<https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/regles-applicables-1>)

## Contact

Pour tout renseignement relatif à la gestion de la crise, vous pouvez [contacter la cellule de crise](https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19)(<https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19>) dédiée au COVID-19 [coronavirus@uca.fr](mailto:coronavirus@uca.fr)([mailto:coronavirus%40uca%2Efr?Subject=&body=](mailto:coronavirus@uca.fr))

<https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/regles-applicables/niveau-2-risque-avere>(<https://covid-19.uca.fr/niveau-de-risque/regles-applicables/niveau-2-risque-avere>)